

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 27282
Numéro SIREN : 823 479 373
Nom ou dénomination : 1PAX

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2021 sous le numéro de dépôt 60479

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	27 508	20 395	7 113	7 712	600	7.78	
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	4 879		4 879	2 879	2 000	69.48		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	5 472		5 472	4 527	945	20.88		
Total II	37 859	20 395	17 464	15 118	2 345	15.51		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes				288	288	100.00	
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	107 148		107 148	236 817	129 669	54.75	
	Autres créances	25 920		25 920	36 456	10 536	28.90	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	123 604		123 604	164 522	40 918	24.87		
Charges constatées d'avance (3)	9 607		9 607	8 256	1 352	16.37		
Total III	266 280		266 280	446 339	180 059	40.34		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	304 139	20 395	283 743	461 457	177 714	38.51		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0
10 000

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 000		2 000			
	Réserves						
	Réserve légale	200		200			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	0		0			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	115 002		190 596		75 594	39.66
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	117 202		192 796		75 594	39.21
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	7 743		21 338		13 595	63.71
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 700				2 700	
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 048		131 908		106 860	81.01	
Dettes fiscales et sociales	125 051		115 392		9 659	8.37	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	6 000		23		5 977	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	166 542		268 661		102 120	38.01
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	283 743		461 457		177 714	38.51

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

166 542 247 573



1PAX

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 2000€

Siège social : 157 boulevard Macdonald 75019 Asnières-sur-Seine

RCS de Paris N° 823 479 373

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30/06/2021

L'an 2021

Le 30 juin

A 11 heures

En présence de : Mabel Miranda, associée, Alexandre Guibourt, associé et président de l'assemblée

Les Associés de la société 1PAX se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle au 157 boulevard Macdonald 75019 Paris, sur convocation faite par le président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'assemblée est présidée par Monsieur Alexandre GUIBOURT, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents possèdent le nombre requis d'actions sur les 2000 ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2020
- Le rapport de gestion du Président
- Le rapport spécial du président sur les conventions
- Un exemplaire des statuts de la Société
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice
- Rémunération du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31/12/2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport. En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président dans l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale prend acte conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée

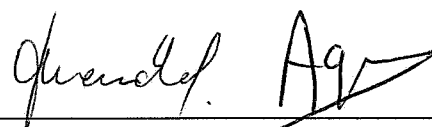
Cette résolution est adoptée par les associés à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 115 002 euros, que les associés décident d'affecter :

- Pour 115 002 € en report à nouveau

Cette résolution est adoptée par les associés à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée ordinaire des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée ce jour à 11h15.

